

<http://www.ujfp.org/spip.php?article1967>



Communiqué de la campagne "un bateau français pour Gaza"

- L'UJFP en action - Appels et manifestations -



Date de mise en ligne : mardi 19 juillet 2011

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Le bateau français "Dignité - Al Karama" a été capturé dans les eaux internationales par l'armée israélienne et amené dans le port d'Ashdod, Ses passagers ont été transférés sur un bateau militaire. Cet abordage est un acte de violence et un acte illégal.

Les commandos armés de l'armée israélienne ont abordé le bateau français à 40 miles des côtes de Gaza dans les eaux internationales, comme en mai 2010 quand l'armée israélienne avait attaqué la première flottille de la liberté. C'est un nouvel acte de piraterie, contre un « Petit poucet citoyen ».

Nous ne sommes pas pour le moment certains qu'il n'y a pas eu de violence, comme le prétend l'armée israélienne, car aucun contact avec les passagers n'est possible. La censure militaire est toujours appliquée. Dans tous les cas amener de force un bateau et ses passagers dans le port d'Ashdod sous la menace d'armes, avec des bateaux militaires, est un acte de violence qui doit être condamné, comme doit l'être le blocus de Gaza.